

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11939**

Intitulé

MASTER : MASTER Sciences, technologies, santé, mention santé publique, spécialité droit et gouvernance du secteur sanitaire et social

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Rennes I	Président de l'université de Rennes I, Recteur Chancelier des universités, Directeur de l'IPAG de Rennes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

331p Organisation et gestion des services médicaux, 332p Direction de centres et de services sociaux, 340p Services à la collectivité (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La réforme de la gouvernance hospitalière renforce les attributions des cadres dirigeants du secteur sanitaire et social. Le Master Mention **Santé publique**, Spécialité **Droit et gouvernance du secteur sanitaire et social** vise à former (par une approche pluridisciplinaire : droit, économie, gestion et management publics, protection sociale) des spécialistes de la gouvernance des politiques de sécurité sociale et de santé mises en œuvre par les caisses et établissements publics ou privés du secteur.

Les diplômés intègrent les corps et cadres d'emploi de ces organismes, ainsi que les corps d'inspection de l'Etat et les Agences de Santé. Ils y mettent en œuvre les politiques publiques sectorielles et y sont garants du respect des lois et règlements du secteur sanitaire et social.

Les diplômés occuperont différentes fonctions à un niveau d'encadrement et de direction d'établissements sociaux, de santé, médico-sociaux ou sanitaires et sociaux (Caisses de Sécurité Sociale, Hôpital, Maisons de retraite, IME ...).

Leurs compétences s'exercent dans :

- La participation à l'orientation des politiques et aux décisions d'action, en relation avec les autorités de tutelle et les partenaires institutionnels,

- La prise en charge des relations stratégiques de l'établissement,

- La mise en œuvre des politiques publiques en fonction des spécificités du secteur sanitaire et social, de l'environnement des établissements sociaux, sanitaires et médico-sociaux,

- La coordination des activités d'un ou de plusieurs services,

- L'animation et la gestion de tout ou partie du personnel en vue d'atteindre les objectifs fixés,

- Le développement de l'image de marque de l'établissement ou de l'entreprise,

- La conduite de missions d'inspection et d'audit, d'études de faisabilité et de conduite d'expérimentation de projets,

- Le compte-rendu des actions, missions et résultats devant les autorités de tutelle et les différentes agences.

Le diplômé est capable de :

- Appréhender les compétences et les enjeux des autorités de tutelle et partenaires de son action,

- Analyser, mettre en cohérence et synthétiser, dans le cadre des orientations politiques suivies, les informations relatives à l'existant (réglementation, structures, moyens) et aux perspectives de son évolution,

- Créer une veille juridique, appliquer et faire appliquer la législation en vigueur dans le domaine social et sanitaire,

- Diriger la gestion comptable et financière de l'établissement

- Définir et orienter la politique de l'établissement de par sa maîtrise des règles de la comptabilité publique et des instruments de la gestion publique (tableaux de bords, indicateurs, etc.)

- Diriger et animer l'organisation des Ressources Humaines,

- S'adapter aux mutations internes et externes et conduire le changement dans l'organisation et la gestion de la structure

- Construire et piloter les dossiers concernant des actions nouvelles, par exemple mise en place des dispositifs « Qualité des soins », adaptation du système de tarification des actes, etc.,

- Conduire un projet en utilisant les outils et méthodologies requis : de l'étude de faisabilité à l'ingénierie administrative et financière de projets,

- Mettre en place des dispositifs d'évaluation et de suivi de l'activité et des résultats,

- Rendre compte de la conduite des missions dont il a la charge devant les autorités de tutelle et les instances de coordination des politiques de l'Etat (agences),

- Communiquer en interne et en externe (système d'information de l'établissement, relations avec les médias, avec les institutionnels, les partenaires et les usagers), à l'oral comme à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et aux enjeux.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les fonctions s'exercent principalement :

- en établissement public ou privé, qu'il s'agisse d'un établissement sanitaire social ou médico-social,

- dans un organisme de Sécurité Sociale

- dans une administration de l'Etat (ex. : Direction de la Cohésion Sociale)

- ou au sein d'une collectivité territoriale.

par voie de concours :

- Directeur d'établissement public de santé
- Directeur d'établissement sanitaire et social
- Attaché territorial option "gestion du secteur sanitaire et social"
- Inspecteur de l'action sanitaire et sociale
- Cadre de direction d'un organisme de Sécurité sociale
- Inspecteur du recouvrement en URSSAF
- Inspecteur du travail
- Attaché d'administration hospitalière

en accès direct :

- Directeur d'un établissement sanitaire, social ou médico-social privé.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

K1502 : Contrôle et inspection des Affaires Sociales

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :****Modalités d'accès à la formation**

En M1 Gouvernance du Secteur Sanitaire et Social piloté par la Faculté des Sciences Economiques et Appliquées à la Gestion de Rennes 1, après une Licence ou diplôme équivalent en droit, économie, économie et administration économique et sociale, gestion, administration publique, sciences politiques.

En M2 Droit et gouvernance du secteur Sanitaire et social, sur dossier et entretien après

- Le M1 Gouvernance du Secteur Sanitaire et Social
- M1 Droit public ou privé
- Une 4ème année d'IEP validée
- Après expérience, via la VAP
- En Formation Continue dans le cadre du partenariat avec L'Ecole de la Santé ou dans le cadre d'une convention avec un établissement du secteur.

Descriptif des composantes de la certification :

La spécialité **Droit et gouvernance du secteur sanitaire et social du Master santé publique** s'effectue à l'IPAG, Institut de Préparation à l'Administration Générale, et s'obtient par la validation (Contrôle continue et examen final) de chacune des UE suivantes :

- Droit et gouvernance des politiques de sécurité sociale et de santé
- Droit de l'aide et de l'action sociale
- Droit et gouvernance des institutions sociales, sanitaires et médico-sociales
- Droit des institutions publiques et des libertés publiques
- Droit des interventions et de la gestion publique
- Relations du travail et des politiques de l'emploi
- Outils de la gouvernance des institutions sanitaires, sociales et médico-sociales
- Langue vivante
- Techniques de la communication
- Stage d'immersion (2 mois), rapport de stage et soutenance.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé sans limite de durée.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignants-chercheurs universitaires • Professionnels issus de la Fonction Publique et para-publique • Magistrats • Consultants
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X		<ul style="list-style-type: none"> • Enseignants-chercheurs universitaires • Professionnels issus de la Fonction Publique et para-publique • Magistrats • Consultants
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		<ul style="list-style-type: none"> • Enseignants-chercheurs universitaires • Professionnels issus de la Fonction Publique et para-publique • Magistrats • Consultants
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Jury de l'Université de Rennes 1

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications :	
Le M1 Gouvernance du Secteur Sanitaire et Social piloté par la Faculté des Sciences Economiques et Appliquées à la Gestion de Rennes 1.	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 2 octobre 2008 relatif aux habilitations de l'université de Rennes 1

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

La première année a débuté en septembre 2009.

Il y eu 102 candidatures. A l'issue de ses travaux, la commission pédagogique a sélectionné 15 candidats

Origine géographique des étudiants

50 % recrutement Grand Ouest

50% recrutement national

Origine universitaire

40% provenaient de l'IEP (4ème année)

60% provenaient de l'université dont

- 80% de droit

- 20% de faculté d'Economie

Résultats aux concours organisés depuis fin mars 2010

100% d'admissibles et d'admis

Informations complémentaires

35% des candidats retenus sont boursiers sur critères sociaux

4 étudiants ont bénéficié d'une bourse de soutien de l'EN3S

Voir information et enquêtes du SOIE (Service Orientation Insertion Entreprise).

<http://soie.univ-rennes1.fr/>

Autres sources d'information :

www.ipag.uni-rennes1.fr

<http://www.univ-rennes1.fr/>

[Université de Rennes 1](#)

[IPAG de Rennes](#)

[SOIE \(Service Orientation Insertion Entreprise\)](#)

Lieu(x) de certification :

Université Rennes I : Bretagne - Ille-et-Vilaine (35) [Rennes]

Université de Rennes 1

2, rue du Thabor
CS 46510
35065 Rennes Cedex
Téléphone : (33) 2 23 23 35 35

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IPAG - 106 boulevard de la Duchesse Anne - 35700 RENNES.
02.23.23.78.93
ipag@univ-rennes1.fr

Historique de la certification :

Création en 2008 et ouverture en 2009.

Les enjeux :

- permettre à des diplômés de l'université d'obtenir des grands concours de la Fonction Publique (A+) et d'assurer leur insertion professionnelle rapide dans les fonctions publiques et parapubliques

- répondre à la demande des professionnels aux niveaux régional et national.

Aujourd'hui, la formation s'ouvre à la Formation Continue et à la Validation des Acquis de l'Expérience.

Partenariat et co-financement de :

- Ecole Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale (EN3S)

- IEP de Rennes

Cohabilitation avec :

- EHESP